



Les gestes et la perception du mouvement dans l'art et la littérature

Guillemette Bolens



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/910>

DOI : [10.4000/lettre-cdf.910](https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.910)

ISBN : 978-2-7226-0119-2

ISSN : 2109-9219

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2010

Pagination : 14-15

ISSN : 1628-2329

Référence électronique

Guillemette Bolens, « Les gestes et la perception du mouvement dans l'art et la littérature », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 29 | juillet 2010, mis en ligne le 20 mai 2011, consulté le 01 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/910> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.910>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Jörg RÜPKE

Professeur à l'université d'Erfurt (Allemagne)

invité par l'Assemblée des professeurs à l'initiative du Pr John Scheid
a donné en février-mars 2010, quatre leçons intitulées :

1. Les déviances religieuses : concepts romains et modernes
2. Les superstitions : expériences religieuses interdites dans les temples
3. Le discours normatif de l'Antiquité tardive
4. L'individualisation religieuse dans le monde gréco-romain



Qu'est-ce que la « déviation religieuse » dans l'histoire de la religion romaine ? Est-elle l'indice de l'individualisation religieuse dans la société romaine ? L'analyse du professeur Rüpke a révélé une évolution complexe qui dure jusqu'au V^e siècle ap. J.-C. Les textes normatifs de la république romaine tardive ne permettent pas de définir les marges de ce qui constitue le système religieux romain. S'il y a des déviances religieuses, elles concernent des comportements rituels discutables touchant la société en général, et non seulement un corps séparé qui serait la religion romaine. Encore au premier siècle ap. J.-C.,

dans les traités *Sur la superstition* de Sénèque et de Plutarque, la critique des philosophes se concentre uniquement sur le rôle potentiellement dangereux des expériences religieuses dans les sanctuaires en général. Ce qui est donc en cause, ce sont des attitudes générales qui sont critiquables parce qu'elles sont déterminées par une mauvaise compréhension de la nature foncièrement bonne des dieux. Les croire jaloux et méchants induit des conduites rituelles humiliantes qui sont rejetées par la société. Il faudra attendre le V^e siècle de notre ère, pour que le seizième titre du Code Théodosien, qui cons-

titue une étape importante dans le développement du concept de religion, renouvelle complètement la place des religions dans la communauté. Ce texte jette pour l'Europe les bases du statut juridique de la religion. À cette époque, le noyau obligatoire de la religion ne cesse de s'étendre, à mesure que croît son rôle dans la légitimation de l'autorité et de la succession impériales. Dans le cadre de cette normalisation religieuse qui s'approfondit sans cesse, l'individualité religieuse a facilement glissé vers la déviance religieuse. ■

Guillemette BOLENS

Professeure à l'université de Genève (Suisse)

invitée par l'Assemblée des professeurs à l'initiative des
Prs Alain Berthoz et Michel Zink
a donné en mars 2010, une conférence intitulée :

Les gestes et la perception du mouvement dans l'art et la littérature

La compréhension d'un texte littéraire ou d'une œuvre picturale se fonde pour beaucoup sur notre capacité à exploiter notre intelligence kinésique. L'intelligence kinésique est la faculté qui nous permet d'élaborer des images motrices et des narrations kinésiques pour comprendre un verbe d'action ou un trope de mouvement, la description d'un geste ou d'un événement sensorimoteur.

En situation réelle, nous reconnaissons aussi bien les similarités que les nuances entre postures et gestes. Ces

nuances sont perçues avec une efficacité permise par des actes cognitifs dynamiques, qui reposent sur un savoir corporel, dit en anglais « embodied cognition ». Une facette de ce savoir corporel est l'intelligence kinésique, par laquelle nous produisons un sens à partir des mouvements perçus.

L'activation neuronale des aires motrices permet l'élaboration extrêmement rapide d'une configuration visuomotrice aboutissant à notre compréhension des mouvements. Cet

acte de cognition motrice n'est pas langagier. Il peut, certes, conduire rapidement à une conceptualisation et une verbalisation. Mais cette mise en mots se fait en un second temps et sur la base de l'acte cognitif moteur.

En outre, les événements kinésiques peuvent être traduits en paroles, et de manières variables, mais ils s'accompagnent de certains paramètres déterminants, que le langage oblitère. La conférence traite du *hiatus* qui existe entre la narration non langagière, induite par les actes de cogni-



tion motrice, et la narration langagière, en particulier la fiction littéraire, qui va dans certains cas réussir à compenser autrement les carences du langage.

Certaines œuvres d'art induisent chez le spectateur l'anticipation d'un

mouvement et des simulations perceptives (*perceptual simulations*) indispensables à la compréhension de l'image. Ces œuvres sollicitent une mémoire kinesthésique et visuomotrice qui permet de sémantiser des gestes particuliers ou de différencier des postures pourtant presque iden-

tiques. De façon similaire, certains textes littéraires ont cette spécificité, d'ordre narratologique, de fonder leur sens sur l'élaboration exigeante de simulations perceptives sensorimotrices, permettant la saisie de nuances kinésiques fines. ■

Arthur GOLDHAMMER

Professeur à l'université de Harvard (États-Unis)

invité par l'Assemblée des professeurs à l'initiative du Pr Pierre Rosanvallon a donné en mai 2010, une conférence intitulée :

De la démocratie en américain : conditions et conflits chez Tocqueville

Notre point de départ est une réflexion sur deux locutions toquevilliennes qui ne sont que trop faciles à traduire mais qui se heurtent à des obstacles culturels de compréhension. La première d'entre elles est « l'égalité des conditions », et la seconde est « le plus grand nombre », qui pour Tocqueville signifie parfois « la majorité », mais parfois aussi « le peuple » en opposition à « l'élite ». Ici nous prenons Tocqueville en flagrant délit : il se sert librement de « ces mots abstraits qui remplissent les langues démocratiques, et dont on fait usage à tout propos sans les rattacher à aucun fait particulier. [...] Ils aggrandissent et voilent la pensée ; ils rendent l'expression plus rapide et l'idée moins nette ».

Le traducteur n'est que trop conscient que la simplicité apparente de ces expressions peut en effet « voiler la pensée ». En fait, elles sont à l'origine de ce que nous prenons pour un point aveugle de la pensée de Tocqueville. Le problème, c'est qu'en réalité ces expressions sont moins abstraites qu'elles ne paraissent. Elles se rattachent en réalité à des faits particuliers, mais subrepticement pour ainsi dire et à l'insu de Tocqueville lui-même ; il s'agit en

plus de faits particuliers qui relèvent de sociétés non-démocratiques. Cette confusion dans l'esprit de Tocqueville l'a empêché de voir dans la société démocratique ce qu'il a su parfaitement discerner dans la société d'ordres qui la précédait : à savoir, les racines de la discorde sociale et l'utilisation qu'en faisait le pouvoir.

En effet, les corps et les ordres de l'Ancien Régime servaient de base à tout un édifice d'ambitions, de désirs et de rivalités, d'où émergeaient un certain nombre de discordes caractéristiques. Tocqueville s'est attaché à décortiquer les mécanismes de ces discordes et à expliquer comment le pouvoir royal s'en servait. Mais lorsqu'il s'est tourné vers la société démocratique, il ne voyait devant lui qu'une masse indifférenciée : « le plus grand nombre » n'étaient que de la « poussière », selon sa propre métaphore. Il lui était par conséquent difficile de penser le conflit politique réel ou même de faire une place convenable aux partis qui étaient en train d'en devenir à la fois les symboles et les agents.

Cette faiblesse de sa sociologie de la démocratie n'appartient pas d'ailleurs à lui seul. Il la partage

avec d'autres penseurs du courant « égalitaire libéral », et notamment avec le philosophe américain John Rawls. Il apparaîtra alors que le double impensé de la philosophie politique libérale est l'origine aussi bien de la discorde sociale que du pouvoir qui en tire parti. On verra enfin, à travers un cas concret tiré de l'histoire américaine, que la véritable racine de la discorde sociale en démocratie n'est pas la contradiction entre l'égalité de principe et l'inégalité réelle, qui est inexpugnable, mais plutôt l'irruption de ce que nous appelons le sentiment d'inéquité au sein d'un équilibre qu'on a pu croire provisoirement équitable. Or, ce sentiment n'est ni stable ni objectif. Il relève de normes qui évoluent dans le temps, et on verra enfin comment l'introduction à un moment donné de nouvelles normes d'équité devient le principal ressort de la vie politique démocratique. ■

